

Montréal, le 12 février 2016

Par courrier électronique

Madame Isabelle Lemay
Chef de service, Réglementation
Société en commandite Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet : Procédure d'examen administratif 2016 des rapports d'évaluation des programmes du PGEÉ de Gaz Métro

Madame Lemay,

Conformément à la décision D-2015-181, la Régie examinera par voie administrative les rapports d'évaluation du PGEÉ que vous avez déposé le 18 décembre 2015.

L'examen administratif 2016 des rapports d'évaluation des programmes du PGEÉ de Gaz Métro portera donc sur les documents suivants, publiés sur le site internet de la Régie :

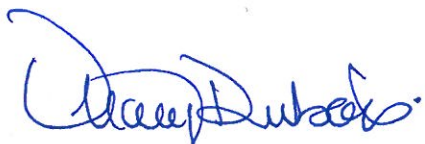
- Évaluation du Programme PE208 : Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique - Clientèle Affaires (CII)
- Évaluation des programmes PE218-PE219 : Clientèle VGE industrielle et institutionnelle
- Évaluation des programmes de supplément pour ménages à faible revenu (PE126 et PE236)

Une séance de travail, regroupant le personnel technique de la Régie et de Gaz Métro est prévue, afin que soient fournies les précisions et clarifications requises aux fins de cet examen.

Cette séance de travail, qui portera sur les cinq documents examinés, se tiendra le **2 mars 2016**, à compter de **13 h**, à la salle Jean-Paul Riopelle, dans les locaux de la Régie à Montréal. À ces fins, nous vous saurions gré de bien vouloir nous confirmer le nombre de personnes qui seront présentes à cette séance de travail.

Au terme de cet exercice et tenant compte des réponses fournies, la Régie préparera un rapport qui sera publié sur son site internet.

En espérant le tout à votre convenance, nous vous prions d'agréer, Madame Lemay, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml